

Annonce légale

DATE DE PARUTION 20-07-2022

RÉFÉRENCE 22EJ19157

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE FORFAITS CONSTITUTIONS
(obligatoire au 1er Janvier 2021)

SUPPORT Echos-Judiciaires.com

Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/22ej19157/>



Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date des 12.07.2022 et 16.07.2022, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI DES SHEGUEYS

Forme : Société Civile Immobilière

Siège social : 16 rue Charles Despiau 33700 MERIGNAC

Objet :

- L'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur de tous terrains, constructions et aménagements sur lesdits terrains,- La construction ou l'achat de tous biens immobiliers et mobiliers.- La propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location de biens immobiliers acquis ou édifiés par la Société.- La conclusion de tous contrats de crédit-bail immobilier ou la prise en location longue durée avec ou sans option d'achat.- La signature de tous actes en vue de l'acquisition des ensembles immobiliers,- Eventuellement, la revente des ensembles immobiliers acquis ou édifiés par elle,- La constitution de toutes garanties pouvant faciliter l'acquisition, l'édification et l'exploitation des immeubles commerciaux ou la souscription des parts des Sociétés Civiles Immobilières,- Et, plus généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus désigné, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée : 99 ans

Capital : 200 euros

RCS : BORDEAUX

Monsieur Vincent BOUCHON, demeurant à MERIGNAC (33700) ? 16, rue Charles Despiau, a été nommé gérant pour une durée illimitée.

Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire, statuant aux deux tiers du capital social.

Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Pour Avis,

Le Gérant

